

Contribution du SNEP à l'écriture des documents d'accompagnement d'EPS pour les 3 cycles de l'école primaire

Suite à la présentation des projets de documents d'accompagnement sur le site du Ministère, nous avons fait des critiques globales ; nous faisons aujourd'hui des propositions sur des principes d'écriture et de présentation méthodique ; nous faisons d'autre part un certain nombre d'amendements et propositions concrètes dans le but d'améliorer les projets de textes.

Principes d'écriture et de présentation :

1. besoin d'un cadre commun à tous les cycles

Les documents actuels ne permettent pas de mettre en relation les différents cycles de manière visible. Que ce soit pour les compétences spécifiques ou générales, il faudrait qu'il y ait exactement le même cadre de façon à ce qu'il y ait une évolution significative d'un cycle à l'autre, avec les mêmes supports, les mêmes exemples.

Ex : Course de durée

C1 : jouer tout la durée d'un jeu de course ou d'orientation

C2 : courir longtemps (6 à 12 minutes), de façon régulière, sur une longue distance, sans s'essouffler

C3 : courir à allure régulière pendant 10 à 15 minutes en relation avec un contrat de distance à parcourir.

Pour les compétences générales, les tableaux en 2 colonnes ne sont pas assez lisibles ; les compétences de la colonne de gauche doivent être mises en regard avec les exemples de la colonne de droite. (en séparant tout simplement avec des lignes ?).

Exemple page 6/8 C2 : dans le tableau « construire un projet d'action », il est nécessaire de mettre en vis à vis « la meilleure performance », les « formes variées » avec les exemples correspondant

Les exemples doivent être concrets et non des considérations générales comme c'est le cas plusieurs fois actuellement. Les rôles sociaux aussi doivent être illustrés de manière concrète (voir nos propositions)

2. des orientations générales communes au cycle 2 et cycle 3

Les documents actuels montrent que la quasi-totalité de la présentation est identique pour le C2 et C3. Ne peut-on avoir une présentation commune en pointant uniquement les spécificités du cycle 3 concernant par exemple un plus grand degré d'autonomie des élèves, la nécessité de tenir systématiquement des rôles sociaux (arbitre, juge, observateur) et les possibilités de réflexion sur l'action plus grandes au C3.

Cette partie commune doit insister sur le fait que les élèves de l'âge de l'école primaire ont des potentialités physiques énormes et qu'il convient de ne pas les sous-solliciter.

Il devrait être rappelé aussi que dès l'école primaire il y a une grande hétérogénéité des élèves et que le rôle de l'école est la prise en compte des différences pour les progrès de tous les élèves.

3. la nécessité d'un tableau récapitulatif des compétences spécifiques et générales par activité

Pour trouver l'ensemble des compétences concernant une activité, la natation par exemple, il faut aller chercher dans plusieurs tableaux différents (réaliser une performance, adapter ses déplacements à des environnements différents, s'engager lucidement dans l'action, construire un projet d'action). Ce qui n'est pas opérationnel.

Il serait nécessaire qu'il y ait un récapitulatif des compétences par activité. Ce qui permettrait de « compiler » ce qui est dit sur une activité et de mieux visualiser l'ensemble des compétences à acquérir.

Exemple pour la natation :

Les compétences du C2 donne la compilation suivante :

« Nager longtemps une quinzaine de mètres sans support, se déplacer en surface et en profondeur dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (sauter dans l'eau, aller chercher un objet au fond (grand bain), passer dans un cerceau immergé, remonter se laisser flotter cinq secondes et revenir au bord). Aller en grande profondeur et y rester assez longtemps pour ramasser des objets immergés et les remonter à la surface. Proposer une épreuve à passer pour obtenir un « brevet » de nageur. »

Nous constatons avec cet exemple des redites qui peuvent sans doute être évitées et éventuellement le caractère artificiel de la proposition concernant du brevet.

Exemple de la bicyclette :

La compilation des compétences relatives à « savoir faire du vélo » met en évidence l'absence de compétences spécifiques pour cette activité ; alors que cela nous semble un objectif incontournable au C2.

Nous trouvons uniquement des compétences dites générales, dans deux rubriques différentes : « rouler à bicyclette sur un sentier forestier (s'engager lucidement dans l'action) ; je peux monter descendre et m'arrêter en bas d'une petite pente sans poser le pied par terre (apprécier les effets de l'activité) ».

Le découpage en « compétences » montre là ses limites. Un schéma récapitulant ce qu'un élève doit savoir faire sur un vélo est nécessaire.

4. mettre en relation les programmes avec les circulaires ou les actions existantes

Nous avons pris volontairement le cas du vélo et celui de la natation parce qu'il existe pour ces activités, à côté des programmes, des circulaires ou des « brevets » utilisés quotidiennement.

Une circulaire sur la natation est en préparation, elle donne des précisions sur ce qu'un élève doit savoir faire en sortant de l'école primaire, les mêmes repères doivent être donnés aux enseignants (parents et partenaires) dans les documents d'accompagnement. (Cette circulaire donne un repère minimum du savoir-nager et un repère optimum, ainsi que des repères de durée d'apprentissage). Il serait dommage de ne pas les intégrer dans les documents d'accompagnement.

Le repère « haut » est le suivant : « un plongeon suivi d'un parcours de 50m de nage en GP sans reprise d'appui, déplacement effectué alternativement en position dorsale et ventrale (10m devront être parcouru dans chaque position) suivi d'un maintien sur place de 10 sec et la recherche d'un objet immergé à 2m de profondeur environ ».

L'APER (prévention routière) donne des repères sur ce qu'un élève doit savoir faire sur sa bicyclette au C3, il faut les intégrer dans les programmes.

5. Programmation

Nous avons déjà fait la remarque, la durée des apprentissages doit être stabilisée de 12 à 15 séances pour un module d'apprentissage. Cette donnée doit être réaffirmée et opérationnalisée dans tous les cycles.

Il est nécessaire à notre avis de faire des remarques sur les installations.

Le manque d'équipements sportifs empêche souvent les enseignants de faire l'EPS dans de bonnes conditions, mais il faut dire qu'il y a aussi des activités qui ne demandent pas beaucoup d'installations (activités athlétiques, danse, jeux traditionnels notamment).

Nous constatons à ce propos qu'il n'y a aucune proposition concrète de compétences spécifiques sur les jeux traditionnels pourtant très intéressants et faisables partout. (voir nos propositions)

Dans le même ordre d'idée, il y a des activités qui permettent mieux que d'autres de gérer l'hétérogénéité d'une classe.

6. Le cycle 1 : la maternelle

Nous avons déjà critiqué le document du cycle 1. Il doit être revu entièrement en ce qui concerne la programmation des modules (exemples actuels contradictoires) . Certaines formulations gagneraient à être plus « professionnelles » (cf éprouver une petite « peur » à être poursuivi) ; d'autres à être plus concrètes (ex : natation), d'autres encore sont en contradiction avec les compétences visées. (cf jeux de raquettes)

Toutes les remarques faites plus haut sont valables pour le C1. (exemples plus concrets de compétences générales ; tableau récapitulatif par activité).

Notons qu'il n'y a pas de propositions pour la Petite section , le document déjà paru pour les tous-petits ne doit pas empêcher des exemples concrets dans les documents d'accompagnement EPS.

7. les partenariats

Les programmes peuvent choisir d'ignorer le nombre important d'Intervenants extérieurs en EPS, ils peuvent aussi être l'occasion de rappeler la loi : *permettre aux écoles d'être mieux ouvertes sur le monde (...) suppose que l'enseignant ait toujours, d'une manière ou d'une autre, la maîtrise de l'activité (...) le recours aux intervenants est soumis au projet d'école..* dans la cadre strict de la complémentarité éducative.

Il existe à l'école primaire des partenariats " obligés " liés à la sécurité (natation, activités de pleine nature..).

Il existe aussi des partenariats liés à des projets ponctuels permettant aux enseignants d'enrichir leurs contenus (projet artistique, course d'orientation...) ou le lien social (rencontres sportives..).

Il existe aussi des " partenariats " liés à des propositions extérieures (fédérations sportives, associations..) qui se traduisent souvent par une substitution. Ces partenariats doivent être l'exception, ils doivent être limités dans le temps (vigilance du corps d'inspection).

La présence nouvelle de professeurs d'écoles formés avec une « dominante » doit permettre à l'équipe d'assurer l'EPS de tous les élèves, en proposant si nécessaire des échanges de service, du travail en doublettes dans le cadre du projet d'école.

Il convient d'étudier tous les projets de partenariats, y compris les partenariats " obligés " avec un regard "éducation physique" (objectifs de l'école) de façon se centrer sur les contenus à enseigner en EPS et les progrès de tous les élèves.

La présence d'enseignants à "dominante EPS" doit favoriser le développement du sport scolaire (USEP).

Amendements et Propositions concrètes pour le cycle 2

Chapitre 1 : trois objectifs généraux

Il est nécessaire de préciser (et ce sera valable pour les 3 cycles) que ces 3 objectifs ne sont jamais poursuivis séparément ; ils sont articulés dans la pratique. C'est en étant confronté à des activités physiques qui ont du sens pour lui, que l'élève va développer ses conduites motrices et acquérir des connaissances sur son corps.

Les compétences et les connaissances attendues en fin de cycle

Page 5/8 : il faut ajouter un exemple sur la bicyclette : savoir se déplacer sur un parcours, sur un sentier balisé, savoir ramasser un objet sur le sol sans tomber.

Page 5/8 : sports collectifs

Les compétences sont exprimées en terme de conduites, ce qui n'aide pas les enseignants. En effet « passer le ballon » en sport collectif peut ne pas être la solution la plus adéquate. Il faut donc proposer des compétences en terme d'intentions de jeu.

Préciser aussi que les sports collectifs se font à effectifs réduits par rapport au « vrais » jeux

Jeux traditionnels

Tous les enseignants connaissent les jeux traditionnels , mais ceux-ci sont souvent présentés comme en colonie de vacances. Il faut dire que des modules de 12 séances de Jeux traditionnels sont souhaitables pour que les enfants progressent dans les stratégies mises en oeuvre (choisir entre aller délivrer directement les prisonniers ou contourner ; choisir d'y aller seul ou d'y aller à plusieurs...)

Page 6/8 : les connaissances

Ce chapitre est indispensable et mériterait une présentation qui mette en évidence les connaissances de manière successive.

Page 6/8 : pour les compétences générales ,

il faut réorganiser les tableaux pour mettre les compétences de la colonne de gauche en regard avec les exemples de la colonne de droite (en séparant tout simplement les rubriques avec des lignes ?).

Exemple page 6/8 C2 : construire un projet d'action → mettre en vis à vis « la meilleure performance », les « formes variées » avec les exemples correspondants.

Les exemples doivent être concrets et adaptés :

- construire un projet d'action :
- activités athlétiques athlétisme : meilleure performance : *je choisis de sauter la zone la plus longue* .
Cet exemple de projet assez caricatural ! on pourrait écrire « je me lance le défi de réussir 3 fois la zone la plus longue ».

-activités gymniques : *je vais enchaîner un saut et une roulade* n'est pas un projet d'élève !

Proposition : « choisir dans le référentiel, l'action qui correspond à mes possibilités ».

page 7/8 : Les rôles sociaux doivent être illustrés de manière concrète :

exemple :

- arbitre : tout élève doit être capable à la fin du C2 d'assumer une tâche d'arbitrage dans des conditions facilitantes (par exemple au Basket-ball, l'élève sait siffler les sorties de balle, les paniers, l'enseignant se chargeant de la règle du non-contact)

- observateur : exemple en sport collectif : tout élève doit être capable de mettre en relation un constat (on ne marque pas beaucoup de paniers) avec un problème dans le jeu

- juge : tout élève doit être capable de lire un référentiel ou « code » de gymnastique créée par les élèves et de repérer les actions réalisées par lui-même ou un camarade.

Etc...

Amendements et Propositions concrètes pour le cycle 1

Les objectifs poursuivis :

Même remarque que pour le, cycle 2 : bien montrer l'articulation de ces 3 objectifs

Nous ne sommes pas d'accord avec la formulation « permettre une première prise de contact » : en effet, les enseignants adaptent les APSA aux élèves et pas l'inverse. La formulation suppose que les élèves, n'étant pas capables de s'adapter aux activités, n'ont droit qu'à une prise de contact (en Français, dit-on qu'on permet une prise contact avec la littérature enfantine ou dit-on qu'on apprend à comprendre des récits ?..on voit bien, pour cet exemple, que la prise de contact n'est pas un objectif). D'autre part, la prise de contact peut laisser penser à une entrée des pratiques sociales telles quelles, ce qui est contesté plus loin.

Proposition : se construire une première culture corporelle par une appropriation adaptée des APSA.

L'aménagement matériel :

Il est déterminant, d'accord. Mais il faut ajouter qu'il est fonction du sens de l'activité. On peut utiliser le même matériel (échelles, planches hautes, inclinées...) pour faire de la gymnastique ou de l'escalade ; mais le sens change dans un cas c'est pour parcourir des longs chemins , dans l'autre c'est pour faire des figures avec mon corps. Ce renseignement est déterminant pour les enseignants qui souvent change le matériel ...pour changer. La référence aux APSA apporte un sens qu'il conditionne l'utilisation du matériel.

L'exemple du toboggan est peu judicieux, c'est un appareil qui renvoie plus à la cour de récréation qu'à l'EPS.

Les contenus :

La phrase « il ne s'agit pas de proposer une copie des pratiques sportives de « club » connues par les enfants...mais de traiter ces activités pour qu'elles soient adaptées.. ; » D'accord avec cette idée, mais elle est aussi valable au cycle 3 qu'au cycle 1 !

Dire cela pour la maternelle laisse sous-entendre qu'au cycle 3 on importerait, copierait la pratiques sociales ! cela entraîne des confusions (et fait croire aux enseignants qu'ils ne sont pas capables d'enseigner l'EPS) et favorise la délégation à des intervenants extérieurs !

Il faudrait plutôt dire en positif : les activités proposées en maternelle, traitées pour la maternelle, peuvent prendre des formes très éloignées de la pratique sociale (au point qu'un pratiquant de club ne les reconnaît pas obligatoirement).

Conseils pour la programmation :

Les exemples doivent proposés des modules de 12 à 15 séances pour être en cohérence avec les programmes.

La proposition de programmation parle de 4 activités différentes par semaine. Cell-ci ne peut être qu'un exemple, il existe beaucoup d'autres organisations possibles , à notre avis beaucoup plus fonctionnelles que celle proposée.

En effet, changer d'activité tous les jours n'est pas opérationnel : pour un enfant de maternelle, se rappeler le jeudi ce qu'on a fait le mardi est plus facile que de se remémorer ce qu'il a fait la semaine précédente. Aujourd'hui l'expérience montre que les projets « concentrés » dans un temps limité (jusqu'à faire la même activités 4 fois par semaine pendant une durée 3 semaines) ne pose aucun problèmes aux enfants et permet des rotations de matériel d'écoles en écoles dans une même circonscription.

En conséquence, soit le document donne plusieurs exemples, soit il dit : suivant vos équipements vous proposerez une, deux ou trois activités différentes par semaine.

Il peut préciser qu'en maternelle, il y a des activités prioritaires par rapport à d'autres. Celles qui engagent l'élève dans une motricité plus globale (qui ne nécessite pas des précisions trop grandes au niveau de la prise d'informations, de la dissociation segmentaire...) sont à privilégier, celles qui

privilégient l'adaptation au milieu et limitent les consignes verbales, celles qui peuvent se pratiquer aisément dans la salle d'EPS ou dans une cour de récréation.

Dire par exemple que les jeux collectifs par exemple sont difficiles avant la fin de la petite section ; que les jeux traditionnels sont à privilégier par rapport aux sports collectifs qui sont difficiles à adapter dans de bonnes conditions pour la maternelle.

Compétences spécifiques :

Avoir la même présentation que pour le cycle 2 et 3

Exemples activités athlétiques :

Course : courir vite en ligne droite pendant 4 ou 5 secondes – ajouter : savoir qui a gagné, qui a perdu.

Lancer : Il ne s'agit pas de lancer loin mais *de plus en plus* loin.

Rajouter une rubrique activités aquatiques dans « réaliser une action mesurée »

Ce qui est écrit pour la natation dans la rubrique « adapter ses déplacements » correspond à « réaliser une action que l'on peut mesurer » : *se déplacer sur quelques mètres avec ou sans support* est une performance pour l'élève - ajouter que qu'il essaye à chaque séance d'augmenter la distance

Par contre, dans la rubrique « adapter ses déplacements » : il faut ajouter des repères concrets du type : « accepter l'immersion pour passer sous une ligne d'eau, dans un cerceau, aller chercher des objets au fond du petit bain... ».

Repères nécessaires pour les jeux traditionnels :

Citer des jeux connus qui peuvent faire l'objet de modules de 12 séances : jeu du loup, gendarmes et voleurs, éperviers, les sorciers.

Acquisitions : passer d'un camp à l'autre sans se faire prendre (PS) ; oser remettre en cause sa vie pour aller délivrer un copain (MS-GS)

Les compétences transversales :

Les exemples sont trop généraux ; ce sont des listes d'actions très hétérogènes qui ne peuvent pas en l'état être reliées à un projet global dans une activité physique donnée. Là encore un récapitulatif par activité permettrait aux enseignants d'avoir des repères à la fois sur les contenus à enseigner (compétences spécifiques) et sur la façon de solliciter les élèves (compétences transversales).

Amendements et Propositions concrètes pour le cycle 3

Nous souhaitons que le projet de document d'application (proposé puis retiré du site) soit fortement amendé.

Il pourrait s'inspirer du cycle 2 (compte tenu des remarques que nous effectuons).

Il devrait comporter des repères précis de compétences spécifiques et générales.

Dans sa forme et dans le contenu, il faudrait qu'il faudrait retrouver la même cohérence qu'au cycle 2, ainsi qu'une continuité cycle 2-cycle 3.

Le tableau récapitulatif de compétences pour chaque APSA pourrait être placé à la fin du document